



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Prefecture  
Direction de la coordination  
des politiques publiques et de l'appui territorial**

Toulouse, le 21 JAN. 2026

Le préfet de la région Occitanie,  
préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les  
membres de la commission  
consultative de l'environnement de  
l'aérodrome de Toulouse-Francazal

Objet : Réunion de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome (CCE)  
de Toulouse-Francazal.

P. J. : Mandat.

La commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Toulouse-Francazal se réunira, en présentiel et en distanciel, le **vendredi 6 février à 9h00**, salle Alain Bidou à la préfecture de la Haute-Garonne.

L'ordre du jour de cette séance est établi comme suit :

- approbation du compte-rendu de la réunion de la CCE du 15 novembre 2024;
- statistiques de trafic (bilan et perspectives);
- valorisation de la biodiversité;
- point sur les réclamations et leur traitement;
- échange sur l'opportunité d'instituer une charte de l'environnement ;
- questions diverses.

En cas d'absence ou d'empêchement, les membres titulaires sont invités à en aviser leur suppléant ou à donner mandat à un autre membre du même collège de la commission qui ne peut détenir qu'un seul mandat.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse suivante :  
[nadege.bergouts@edeis.com](mailto:nadege.bergouts@edeis.com)